




**La signature d'un protocole d'accord reposant sur les 3P (Partenariat Public Privé), a eu lieu ce 18 février 2015, au Palais d'Etat d'Iavoloha.**

**Ce protocole**, signé par 9 opérateurs économiques Privés d'envergure d'une part, le Ministre du Transport, du Tourisme et de la Météorologie ainsi que le Directeur Général de l'Avion Civile pour la partie Public, d'autre part, **concerne la remise en état de l'Aérodrome d'Antsirabe pour un montant de 356 millions d'Ariary**

<b>Présentation</b>		Entreprise de Travaux Routiers et d'Aménagements Divers
<b>Nom :</b> ETRAD Sarl		
Entreprise de Travaux Routiers et d'Aménagements Divers		
<b>Statut :</b> Société à Responsabilité Limitée		
<b>Capital Social :</b> 10 000 000Ar		
<b>Registre du Commerce :</b> 2003 B 01507		
<b>Numéro d'Identification Fiscale :</b> 2000052514		
<b>Numéro d'Identification Statistique :</b> 4220 1 11 2003 0 10102		
<b>Carte d'Immatriculation Fiscale :</b> 0183663/DGI-A		
<b>Directeur Général :</b> Victoire RAZAKA Brigitte		
<b>Directeur Technique :</b> Dott. Michele Franchi		
<b>Renseignements/Contact</b>		
<b>Adresse Siège :</b> Lot AVB 189 Avarabohitra Itaosy – Antananarivo 102		
<b>Fixe bureau :</b> +261(0)20 22 006 71 – <b>E-mail :</b> dg.etrad@gmail.com		

Les travaux exécutés par la Société ETRAD, une fois achevés, permettront la programmation par Air Madagascar de vols Antananarivo-Antsirabe-Fianarantsoa, à partir du mois de mai 2015. Notons qu'ETRAD a été créée en 2003.



Le ministre des Transports de l'ACM et de la Météorologie  
pour l'Afrique australe et l'Océan indien

## **Discours du Président Hery Rajaonarimampianina, lors de la signature de cette convention 3P du 18 février 2015**



Mesdames et Messieurs,

Bonjour et Bienvenue au Palais d'Etat de Iavoloha,

Il va sans dire que je suis extrêmement satisfait par ce que je viens d'entendre, je tiens à vous en féliciter tous, sans oublier les travailleurs de l'ombre que sont les ingénieurs et techniciens de l'ACM et de SOCOTA qui ont travaillé sur ce projet.

Ce projet de Partenariat Public Privé est à la fois symbolique et exemplaire car il reflète votre sens de l'intérêt général, une valeur essentielle à la construction d'un avenir meilleur pour Madagascar.

Ce faisant vous soulignez une belle réalité à savoir que, lorsque le secteur public et le secteur privé se mettent à travailler la main dans la main, tout redevient possible et cela –

Mesdames et Messieurs – n'a pas de prix à mes yeux.

Elle conforte ce que j'ai maintes fois souligné : le secteur privé est le moteur du développement économique. C'est le secteur privé qui investit, crée de la valeur et des emplois.

Pour ma part, j'entends tout mettre en œuvre pour que cet exemple serve de modèle à d'autres initiatives du même genre, pour le bien de tous.

Il est vrai que le redressement de ce pays après tant d'années de crise, d'instabilité et de régression dans tous les domaines rend très difficile notre tâche, mais il y a des jours comme celui-ci où je me dis que tous les espoirs sont permis.

Je sais que vous rencontrez des difficultés, vos homologues du secteur privé se sont longuement exprimés sur ce sujet lorsque je les ai réunis ici le 29 janvier dernier.

Le rôle de l'Etat est de créer les meilleures conditions afin que le climat des affaires incite à l'investissement et au développement de l'entreprise. Après les années d'interrogations et d'incertitude, le temps est venu de se faire confiance et d'avancer ensemble. C'est ainsi que nous répondrons aux attentes de la population qui demande des résultats impactant sur son quotidien. Il n'y aura pas de miracle pour y parvenir. Nous devons nous investir, investir, travailler et produire, répartir équitablement les résultats.

L'Etat travaille à assainir l'environnement des affaires. C'est une tâche ardue car au-delà des pratiques qui peuvent et doivent être corrigées, il y a aussi une dimension culturelle.

Les défis de notre époque nous incitent à imaginer un autre possible, meilleur, plus équitable où la convergence des talents et des possibilités des uns et des autres pourront s'épanouir au bénéfice de tous.

Ce protocole d'accord de Partenariat Public Privé au profit de l'Aérodrome d'Antsirabe est une illustration de la volonté de l'Etat d'être aux côtés des opérateurs économiques.

C'est le premier maillon d'une série de grands chantiers structurants qui vont ancrer notre décollage économique dans le fantastique capital naturel de Madagascar pour affronter un monde où nous apprendrons désormais à exploiter les opportunités au lieu d'en lister seulement les menaces.

Afin d'être à la fois plus efficaces et plus réactifs, j'ai nommé à la Présidence de l'EDBM M. Harison Randrianarimanana qui était jusqu'ici le Conseiller Spécial du Président de la République. Dorénavant, l'EDBM qui relèvera directement de mon autorité a pour vocation d'être le point focal des relations entre le Gouvernement et les investisseurs privés qu'ils soient nationaux ou étrangers.

A ce titre il a pour mission de tout mettre en œuvre pour améliorer l'environnement des affaires et de traiter, en liaison avec les Ministères concernés, les problèmes que vous pourriez rencontrer.

Il va de soi, comme je l'ai déjà fait, que j'interviendrai personnellement chaque fois que l'importance des problèmes posés le justifiera.

Je sais que vos dossiers sont prêts, je vous invite donc à prendre contact avec le Président de l'EDBM à qui je demande de vous recevoir le plus rapidement possible.

Antsirabe est la ville de la plus grande concentration industrielle et agro-industrielle de notre pays. Les opérateurs économiques d'Antsirabe sont maintenant les pionniers des 3P face aux défis qui nous attendent mais aussi aux espérances que nous nous devons d'entretenir et de mener vers l'achèvement réussi.

Je vous remercie de cette marque de confiance que vous manifestez de la manière la plus concrète aujourd'hui envers l'Etat malgache.

J'espère, je suis convaincu que c'est un exemple qui sera bientôt suivis par d'autres.

Avec la réouverture prochaine de l'aérodrome d'Antsirabe, issue de ce protocole d'accord, c'est un flux renouvelé d'idées, d'hommes, de biens et d'investissements que nous sommes en droit d'attendre.

Je voudrais pour terminer vous dire que le passé est le passé, regardons résolument vers l'avenir car nous avons tout ce qu'il faut pour réussir. Ne doutez surtout pas de ma volonté de changement et je tiens à réitérer que le secteur privé a un rôle central dans le redressement économique pour que :

ENSEMBLE nous construisons un avenir meilleur

ENSEMBLE Madagascar prenne la place qu'il mérite dans le concert des nations

ENSEMBLE nous puissions œuvrer pour réduire la pauvreté en mobilisant vos énergies créatrices d'emplois.

Je vous remercie de votre attention et je vous invite à passer à la signature du Protocole d'Accord qui va donner le coup d'envoi à la réalisation des travaux de consolidation de l'aérodrome d'Antsirabe.

**[www.madagate.com](http://www.madagate.com)**